

# AGONAC

## INFOS



Vie municipale p. 2-3



Bien-Vivre p. 4



Scolaire  
Périscolaire p. 5



Vie culturelle /  
associative p. 6-7



Agonac bouge p. 8

### Mentions légales :

Directrice  
de publication :  
Christelle Druillolle

Conception :  
Line Peslherbe

Crédits photos :  
François Courtey  
Bernadette Luquain  
Christelle Druillolle

Impression :  
Imprim'Périgord

### Textes :

Christelle Druillolle,  
Stéphanie Bomme-Roussarie  
Séverine Cacheux,  
Michel Chadeuil,  
Bernadette Luquain,  
Fabienne Nègrier,  
Sara Payenchet-Simonnet,  
Line Peslherbe,  
Jean-Marc Pinet,  
Christian Rebière.

Madame, Monsieur,

Après la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le Président de la République, notre pays se révèle divisé, notre société fracturée et ce malgré toutes les émotions que nous avons connues au travers des jeux olympiques et des jeux paralympiques.

Dans cette vie politique mouvementée à bien des égards, la Commune est un repère. Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement. Elle est garante de la continuité du service public accessible à tous. La Commune et ses acteurs créent du lien et rassemblent les bonnes volontés qui ont à cœur de s'engager pour l'intérêt général.

Malgré un contexte national vacillant, je suis fière de voir localement, à Agonac, les bénévoles, les acteurs économiques, les agriculteurs et professionnels de santé agir pour faire vivre notre village. Je suis fière de voir nos enseignants, agents municipaux, incarner et défendre le service public. Je suis fière de pouvoir compter sur les élus municipaux qui se mobilisent sans relâche pour moderniser notre commune et la rendre toujours plus dynamique.

Vous constaterez au fil de la lecture de ce nouveau « Agonac Infos » que l'implication de chacun nous a permis de bénéficier d'un été riche en événements variés. Vous constaterez également que les projets municipaux ne manquent pas, en effet, avec l'équipe municipale, nous continuons à développer nos projets avec toujours la même passion et cette envie qui nous anime afin qu'Agonac reste une Commune où il faut bon vivre dans cette période si tourmentée, tant au niveau national qu'international.

Cet engagement, l'équipe municipale et moi-même le portons avec détermination.

Je vous assure à toutes et tous de notre entière implication à votre service, et reste à votre écoute et à votre entière disposition.

Permettez-moi de conclure cet éditorial avec les mots de Victor Hugo, « c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté ». Alors, ensemble soyons plus fraternels et toujours plus solidaires !

Au plaisir de vous retrouver.



Christelle Druillolle,  
Maire d'Agonac





## Un restaurant scolaire entièrement refait pour le confort de tous



A la toute fin de l'année scolaire dernière, agents et élèves ont pu découvrir, investir et apprécier le nouveau restaurant scolaire : une cuisine avec des équipements neufs et un réfectoire réaménagé avec des matériaux de qualité pour limiter le bruit. Cette réhabilitation permet ainsi de proposer un cadre chaleureux et confortable, de quoi mieux apprécier les repas de qualité confectionnés.

Une enveloppe de 467 308 € HT a été dédiée à ce projet (étude, architecte, travaux, matériel de cuisine). 346 782 € ont été inscrits en recettes, soit environ **74% de subventions**. L'union européenne (fonds Leader), l'Etat, la CAF, le Conseil Départemental et le Grand Périgueux ont ainsi apporté leur soutien financier.

## Du changement dans l'équipe de cuisine

Depuis la rentrée, Vanessa LAGORCE et Rémy ROULIN mitonnent les bons repas des enfants au restaurant scolaire. Clarisse SCHRAPFF, notre ancienne responsable a en effet demandé une disponibilité d'un an afin de se consacrer à d'autres projets. Ainsi, Vanessa a repris son poste et Rémy a été recruté comme second de cuisine.



Souhaitons-leur une année gourmande !

Mais pas de changement du côté des menus : Agonac continue de proposer des repas sains, dans une démarche de qualité. La commune est labellisée Ecocert En cuisine, niveau 3, le maximum avec la mention « **excellence** ». **L'approvisionnement bio et local est privilégié (91% de produits bio)**, les recettes sont faites maison à partir de produits bruts et de saison. Une attention est portée sur le gaspillage pour le réduire au maximum et les restes sont valorisés avec le compostage.

## Les élus municipaux viennent à votre rencontre !

Dialogue de proximité : les rencontres de quartier offrent un espace d'information et d'échanges entre les habitants et les élus municipaux. Ces rencontres permettent également de faire le bilan des réalisations et de présenter les projets à venir.

Le dialogue est au cœur des débats, tous les sujets sont abordés : civisme, sécurité, animations, communication, voirie... ces rencontres sont des moments privilégiés où chacun peut s'exprimer, dans l'intérêt général.

Contact, proximité, lien social et dialogue seront les maîtres mots de ces rendez-vous.

Ces temps d'échanges sont ouverts à tous : retrouvez toutes les dates des rencontres de quartier à venir !

## La municipalité a le plaisir de vous convier à l'inauguration officielle prévue le vendredi 8 novembre à 18h30.

Dès le début du projet, nous avons souhaité que ce nouveau restaurant scolaire soit polyvalent : repas des enfants bien sûr mais aussi pourquoi pas des ateliers cuisine ouverts à tous, des ateliers collectifs pour faire des conserves ensemble... Tout est envisageable. L'équipe municipale a aussi à cœur de faire de cet endroit un lieu intergénérationnel en accueillant un public extérieur les midis en plus des enfants.

Tout cela reste à construire ! Si vous avez des idées, des envies, contactez la mairie.

## Mayonnaise de haricots blancs

- 150g de haricots blancs
- 1 échalote
- 1 cuil. à soupe de moutarde
- 1 cuil. à soupe de vinaigre de cidre
- 8 cuil. à soupe d'huile
- Sel poivre

Faire cuire les haricots blancs pendant 1h30. Egouttez.

Pelez l'échalote. Mixez-la avec la moutarde, le vinaigre de cidre, l'huile et les haricots cuits.

Salez, poivrez et mixez à nouveau de façon à obtenir une texture lisse.



- Jeudi 26 septembre 18h30 - Club House Gymnase
- Mercredi 02 octobre 18h30 - EHPAD les Chênes verts
- Jeudi 17 octobre 18h30 - Domaine des Portes

## La Mairie finance l'abonnement scolaire TER des collégiens et des lycéens



L' aide financière de 46,50 € à destination des collégiens et lycéens qui utilisent le train pour se rendre à leur établissement scolaire a été reconduite cette année. Cette aide est cumulable avec la participation du Grand Périgueux et offre la possibilité aux étudiants d'emprunter aussi le Péribus. Cette action a certes pour ambition de poursuivre notre engagement en faveur des déplacements alternatifs, mais aussi de soutenir l'activité de notre gare SNCF.

*Pour tous renseignements, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie.*

### Reconstruction du mur de soutènement de la Rue de Fontaine de Bezan

Dans la nuit du 1er au 2 février 2021, le mur de soutènement séparant la propriété des consorts GOFMAN de la rue de la fontaine de Bezan s'est effondré partiellement sur la voie communale.

Suite à la saisine du tribunal administratif par les consorts GOFMAN, **la Commune d'Agonac défend ses intérêts sans relâche depuis maintenant trois ans.**

Ces derniers soutiennent que la commune d'Agonac est responsable de l'entretien du mur de soutènement dès lors que celui-ci est indissociable de la voie publique conformément aux dispositions de l'article L. 2111-2 du code général de la propriété des personnes publiques.

**Les consorts GOFMAN et leur compagnie d'assurance demandent au tribunal administratif de condamner la commune d'Agonac à leur verser la somme totale de 92 119,63 € en réparation de leurs préjudices et à procéder aux travaux de réparation du mur de soutènement, montant des travaux estimé à plus de 450 000 € hors coût des études et frais d'avocat engagés à hauteur de 80 000 €. Soit un coût global à la charge de la Commune de plus de 620 000 €.**

Dans notre affaire, le Juge administratif a estimé dans son jugement en date du 17 octobre 2023 que ledit mur est destiné à assurer la sécurité des usagers de la voie située en contrebas. Il est considéré comme un accessoire indissociable d'un bien du domaine public.

**La Commune n'est donc pas propriétaire du mur de soutènement, mais en a la responsabilité au regard du droit administratif.**

Deux possibilités s'offrent à notre collectivité : soit nous laissons le site en l'état, soit nous reconstruisons le mur de soutènement afin de rendre la voie communale et les services municipaux (restaurant scolaire, centre de loisirs, logement, local de la Malle aux fringues) de nouveau accessibles.

La Commune a décidé de procéder à la reconstruction du mur tout en déposant un mémoire en défense auprès de la cour administrative de Bordeaux pour continuer à défendre ses intérêts.

**L'Etat a décidé d'octroyer une subvention dans le cadre de la DETR à hauteur de 166 000 €, le Grand Périgueux et le Conseil départemental ont décidé d'allouer pour leur part 50 000 € respectivement.**

Un appel d'offre relatif à la reconstruction du mur a été déposé le 26 juillet dernier, les entreprises avaient jusqu'au 13 septembre pour déposer leur offre. 8 entreprises ont fait une proposition, les offres sont actuellement analysées par le bureau d'études INTECH.

La préparation du chantier débutera le 15 octobre, les travaux de reconstruction pour leur part devraient débuter le 15 novembre prochain pour une période de six mois.

### Les travaux de la MAM vont démarrer !



La MAM (Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s) « Les P'tites Pouces » ouvrira après travaux courant deuxième semestre 2025. Elle sera idéalement située, au cœur du village, entre la mairie et l'école élémentaire. Le Permis de construire a été accepté et l'architecte a lancé les consultations pour recruter les entreprises. La MAM aura une capacité d'accueil de 12 enfants de 0 à 3 ans. Vos enfants seront accueillis par Natacha, Arthur et Nancy, 3 professionnels agréés de la petite enfance. Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Dans un espace sécurisé, la MAM proposera une prise en charge adaptée au rythme de chaque enfant dans le respect et la bienveillance.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre Nancy QUAGLIARA au 06 79 35 60 48.

### Le Parcours sportif santé du CMJ est en bonne voie !



Lauréat en 2024 du budget participatif du Conseil Départemental de la Dordogne section projet jeune, le Conseil Municipal Junior d'Agonac a réceptionné début juillet la commande des agrès sportifs.

Les lieux d'implantations sont actés et l'étude technique est en cours de finalisation.

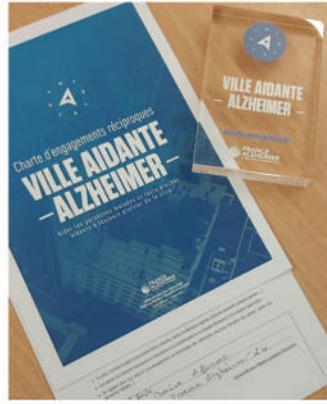
Cet ensemble de 6 agrès sportifs répartis sur différents lieux publics de la commune forme un parcours d' environ 2.5km.

Débutant au gymnase, en passant notamment par le jardin des bordes et la zone de pique-nique de l'Eglise, ce parcours sportif permettra à l'ensemble des utilisateurs de prendre soin de leur santé grâce à la pratique d'une activité physique en extérieur. Les structures proposées sont sécurisées et adaptées aux différents niveaux de pratiques. Ces agrès seront à disposition pour une utilisation autonome, mais pourront servir de support matériel à nos associations sportives. Le CMJ espère pouvoir l'inaugurer rapidement et ne manquera pas de vous donner rendez-vous !



## Groupes de bénévoles France Alzheimer

Dans le cadre de la charte Ville aidante Alzheimer signée en juin dernier entre l'Association France Alzheimer et notre commune, une nouvelle réunion a permis de réunir une dizaine de bénévoles prêts à s'impliquer auprès des malades ainsi que de leurs aidants.



Différents groupes au sein de ces bénévoles vont être constitués afin d'intervenir aussi bien au niveau de l'organisation d'activités physiques adaptées, d'ateliers culinaires, de musicothérapie, d'art-thérapie, etc... Des moments de partage et de répit pour les familles seront mis en place au travers de cafés mémoire, de haltes relais.

La formation de ces bénévoles se déroule sur deux jours et la zone d'intervention couvre les secteurs d'Agonac, Cornille et Château l'Evêque.

Si vous souhaitez vous impliquer à votre tour et rejoindre le groupe de bénévoles, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie d'Agonac, Annette BURELOUT, conseillère municipale, en est la référente.



Afin d'accueillir les nouveaux arrivants, la municipalité souhaite organiser un temps d'échanges afin de faire mieux connaissance.

Nous avons le plaisir de vous inviter à un moment convivial autour d'un pot de l'amitié, **le 28 septembre à 11h00** dans la salle du Conseil municipal.

## Horaires des trains

### PÉRIGUEUX À 11 MINUTES EN TRAIN !

#### Trains en direction de Périgueux jusqu'au 14/12/2024

##### Du Lundi au Vendredi



Agonac	Périgueux
07:22	07:35
08:17	08:30
12:47	13:00
17:39	17:51
19:47	20:00
21:27	21:37
23:16	23:26

##### Samedi, Dimanche et fêtes



	Agonac	Périgueux
Sam.	07:17	07:30
Sam., Dim.	13:19	13:29
Sam., Dim.	17:21	17:31
Dim.	20:20	20:31
Sam.	21:28	21:38
Dim.	22:14	22:24
Dim.	00:10	00:20

#### Trains en provenance de Périgueux jusqu'au 14/12/2024

##### Du Lundi au Vendredi



Périgueux	Agonac
04:31	04:42
06:03	06:17
07:00	07:20
13:29	13:43
15:30	15:41
17:09	17:22
18:13	18:33

##### Samedi, Dimanche et fêtes



	Périgueux	Agonac
Sam.	06:32	06:43
Sam., Dim.	12:35	12:46
Sam., Dim.	16:35	16:46
Sam., Dim.	18:25	18:36
Dim.	21:29	21:40

## Accueil de la délégation d'Almunia

A l'occasion de la foire aux Vins d'Agonac, Carlos Bardina Bruguera, Maire de l'Almunia, accompagné d'une délégation, ont tenu un stand afin de faire découvrir et promouvoir le vin ainsi que les produits locaux de notre village jumelé.

Le week-end a été riche en échanges, partages et construction de projets.

Les liens d'amitié entre Agonac et l'Almunia de San Juan perdurent depuis plus de 40 ans au travers de ce jumelage précieux.

Sam. inclus le jour férié suivant : 01/11/24

Dim. inclus le jour férié suivant : 11/11/24

Suppression du TER 868227 (Limoges vers Périgueux) du lundi au jeudi, du 9 septembre au 3 octobre 2024 et le lundi 21 octobre

## L'équipe pédagogique des écoles

Ecole maternelle	
<b>Petite section</b> (18 élèves)	Sophie <b>VALENTIN</b> Maëva <b>PUYBONNIEUX</b> (ATSEM)
<b>Moyenne Section / Grande Section</b> (19 élèves)	Delphine <b>CAPET</b> Valérie <b>POULAUD</b> (ATSEM)
<b>Moyenne Section / Grande Section</b> (20 élèves)	Isabelle <b>SCHNEIDER</b> Nancy <b>QUAGLIARA</b> (ATSEM)
Ecole élémentaire	
<b>CP</b> (18 élèves)	Françoise <b>DREUILHE</b>
<b>CE1</b> (22 élèves)	Rebecca <b>MONIAUX</b> Remplaçante d'Alexandra <b>SIAUX</b>
<b>CE2</b> (20 élèves)	Christelle <b>IANNONE</b>
<b>CM1/CM2</b> (20 élèves)	Emmanuelle <b>TEYSSIER</b> Frédérique <b>CONSTANCEAU</b>
<b>CM1/CM2</b> (23 élèves)	Frédéric <b>POULVELARIE</b> Laëtitia <b>FAYE</b>

**JUILLET-AOÛT 2024, 4 semaines d'animation en continue !**

De nombreuses activités, manuelles, de détente, sportives, d'aventure, culturelles et des baignades (plans d'eau de St Estephe et de Rouffiac) ont été tour à tour proposées à chaque groupe.

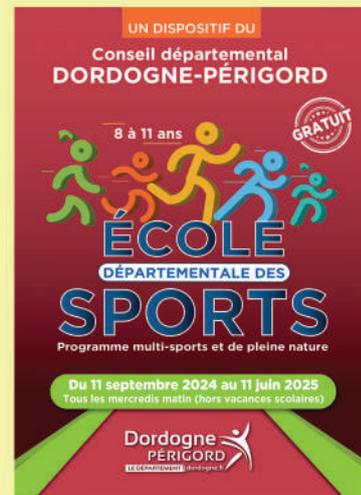
Les 3-6 ans sont allés jusqu'au Bugue, visiter le Parc du Bournat. À la suite de ce beau voyage dans le temps, une grande chasse au trésor leur a permis de découvrir notre beau village d'Agonac. Ils ont également été initiés à des jeux sportifs de plein air, comme la pétanque et le cricket, et ont testé la lutte romaine sur les tatamis. Les enfants ont décoré leur salle et cuisiné aux couleurs et aux saveurs de la France, de l'Angleterre et de l'Italie.

Les 7-17 ans ont campé sur le site de Rouffiac pendant 5 jours. Ils ont appris ainsi à vivre ensemble et à découvrir les qualités de la vie en plein air. Cette belle aventure permet aux enfants de gagner en assurance et en autonomie, tout en respectant des règles de vie collective. Ils ont participé à de nombreuses activités sportives encadrées par des éducateurs du site, ont pu apprécier la baignade et ont découvert pour la plupart ce qu'était une randonnée gourmande nocturne.

Les enfants de 7-11 ans ont eu la chance de faire un baptême de l'air avec l'aéroclub de Bassillac. Ils ont survolé le site d'enfouissement des déchets, l'objectif pédagogique étant d'apprendre à bien recycler les déchets. Des intervenants du SMD3 et l'association « Héros du Zéro déchets » ont rappelé aux enfants l'intérêt et l'importance du tri et du recyclage, par le biais d'ateliers et d'expositions.

Quant aux ados, ils ont, entre autres, volé au-dessus d'Agonac, ils sont allés voir un spectacle de cirque et ont pu discuter avec les artistes. Ils ont pratiqué l'escalade chez Antipode, ont fait une partie d'escape-game du côté d'Enigmantic, ont testé la nouvelle activité de parcours tir à l'arc sur Château-l'Evêque, ont expérimenté l'ébauche d'un Terra Aventura sur Agonac, ont fabriqué une pochette personnalisable avec l'atelier couture « les paillettes de Gigi » et pour le côté sport, ont pratiqué du handball et du Kinball.

À bientôt, l'équipe d'animation.

L'Ecole  
Départementale  
des Sports (EDS)

Le Conseil départemental de la Dordogne a toujours eu l'ambition de faciliter et d'encourager la pratique sportive à destination de la « Jeunesse » du territoire. Une EDS a été implantée et proposée à Agonac permettant aux enfants du canton de Trélissac de se réunir les mercredis matin au gymnase de 8h30 à 11h30.

L'encadrement est assuré par les éducateurs sportifs du Conseil départemental et des prestataires diplômés avec une carte professionnelle peuvent être sollicités. L'ambition de ce dispositif est de faciliter l'accès et faire découvrir plusieurs Activités Physique et Sportives (APS) au rythme d'une année scolaire.

Outre la gratuité du dispositif, l'objectif est de valoriser les offres sportives locales et permettre le cas échéant d'orienter les jeunes vers la pratique fédérale. L'EDS propose aussi une sensibilisation aux gestes de premiers secours.

Outre la gratuité du dispositif, l'objectif est de valoriser les offres sportives locales et permettre le cas échéant d'orienter les jeunes vers la pratique fédérale.

L'EDS propose aussi une sensibilisation aux gestes de premiers secours.

Inscription en ligne sur :  
[demarches.dordogne.fr](https://demarches.dordogne.fr)



## Exposition «La nef des fous» de TURF à la médiathèque du 08 octobre au 04 novembre 2024

Série personnelle à l'univers loufoque, La Nef des fous est truffée de références, qu'il s'agisse de BD ou de cinéma, notamment d'animation (par exemple Le Roi et l'Oiseau de Paul Grimault). On y croise des princes putatifs, des schloumpfs (!), des droïdes tireurs d'élite, des monstres d'égouts et autres bizarreries réjouissantes. Une série drôle et débridée, signée par un auteur surdoué, qui s'amuse avec les codes de la bande dessinée, déstructure les cases, joue avec les perspectives et enlumine le récit de couleurs bigarrées, tantôt vives, tantôt sombres, pour nous entraîner dans un monde qui séduira l'ensemble des lecteurs, à partir de 7/8 ans !

**Vernissage avec séance de dédicaces et apéritif dînatoire, mardi 8 octobre à 18h30, en présence de l'artiste.**

→ Du 8 octobre au 4 novembre  
Médiathèque Laurent-de-Graulier  
10, av. de la Beauronne - Agonac.  
Entrée libre.

Horaires d'ouverture à retrouver sur [agonac.fr/médiathèque](http://agonac.fr/médiathèque) ou bien au 05.53.06.12.06.



## Demandez votre chèque sport, culture, loisirs Saison 2024/2025

La Commune d'Agonac souhaite encourager la pratique sportive et culturelle ainsi que les activités de loisirs des jeunes Agonacais et soutenir les associations de la commune.

Si vous remplissez les critères ci-dessous, vous pouvez bénéficier d'un chèque sport ou culture de 20 EUROS :

- Etre domicilié sur la commune d'Agonac
- Avoir entre 6 et 17 ans
- Etre adhérent d'une association Agonacoise

Pour faire votre demande, imprimez le document de demande que vous trouverez sur le site de la mairie - page d'accueil : [www.agonac.fr](http://www.agonac.fr)

Complétez-le et retournez-le avec une copie de la licence ou de l'adhésion, l'attestation de paiement et un RIB à la mairie **avant le 15 novembre 2024.**



## Les 40 ans du Comité des fêtes

En cette année 2024, le comité des fêtes d'Agonac célèbre ses 40 années d'existence.

De tout temps à Agonac, des fêtes étaient organisées sous l'égide de la municipalité.

Il faudra attendre l'année 1984 pour qu'un groupe de bénévoles parvienne à créer une association dédiée : le Comité d'animation et des fêtes d'Agonac. Depuis cette date, les bénévoles du comité ont eu à cœur « d'organiser des fêtes et de participer à l'animation de la vie communale ». La première équipe est dirigée par Alain Bordessoulles. Serge Bouthier en assure le secrétariat avant de prendre la présidence l'année suivante.

40 ans, c'est l'occasion de saluer les membres du comité qui ont contribué au lancement de notre association, qui ont œuvré ou œuvrent encore à l'organisation de diverses initiatives, plus nombreuses d'années en années : la fête de mai, le feu de la Saint Jean, la Mike Bishop, le vide grenier, la foire aux vins, le marché de Noël, sans compter nos participations inter-associatives. Cela représente un nombre important de bénévoles qui donnent de leur temps si précieux. Nous notons avec plaisir que notre comité est attractif, il s'enrichit chaque année de nouveaux visages, de nouvelles personnalités donc de nouvelles idées, renforçant ainsi nos liens intergénérationnels.

40 ans, c'est aussi l'occasion de rendre hommage à nos chers disparus. En saluant leur mémoire, nous démontrons que nous ne les oublierons jamais.

Mais que serions-nous sans le soutien actif et déterminé des différentes municipalités qui se sont succédé durant ces 40 années, de M. Jean Demoures à Daniel Couderc, de Jean-Claude Brouillaud, maire honoraire et membre de la première équipe du comité, à Christelle Druillole, notre maire qui poursuit en ce sens.

En ces temps où le chacun pour soi semble prendre le pas sur l'engagement collectif, il est bon de rappeler que l'activité associative et le bénévolat sont partie intégrante du vivre ensemble.

Quò es pas per me glorifiar, mas crese ben que sei profeta. Demonstracion. Veiquí çò qu'escrivà lo 13 de junh de 2021, a las 17 oras 30, tucant lo projiet de carta a piuse dau SMD3 : «Una carta a piuse se pòt raubar, empruntar e quitament falsifiar. Quò es per quò que me semblariá mai judiciós de botar aus punts de collecta de las cameras a reconeissença faciala. Quelas d'aquí son per de bon capablas d'analisar lo comportament dau depausant e, entau fasant, de dire la sinceritat dau depaus : tau o tau detalh dau dich comportament pòt assabentar sus lo contengut dau sac de retrums e, si correspond pas a çò que deuriá èsser, de drubir una enquesta comportamentala e de sancionar severament lo contravenent.» M'avetz alaidonc escrich per me dire que butiá lo blochair un pauc luenh, qu'aviá tròp d'imaginacion, qu'era un bocin paranoiac...

E ben, veiquí, i sem. Quò es pas ió qu'ai balhat l'idèia, a l'encontrari de çò que me fan repròche quauques legeires esmanciàires. De fach, predisiá, profetisava. Contunhe. Per eschapar a las cameras, los depausants van multipliar las descharjas sauvatjas. Quelas descharjas se fan lo mai sovent en forest e sembla tròp charent de pendilhar una camera de susvelhança a chasque aubre.

Lo mielhs es de se decidir per daus drònes capables de se mòure en mitan forestier e de trabalhar jos lo folhum. Los podem charjar d'una aplicacion de reconeissença faciala e tanben de reconeissença per los rais X de la natura de quilhs depaus sauvatges. Los criminaus serán entau suspres en flagrant délit e las fòrças de l'òrdre podrán intervenir còp sec d'un biais proporcionat a la gravitat daus fachs. Per exemple verbalisacion per dos gendarmas dins los cas - pas tròp greus, d'un depaus de matèrias fecalas e celulosicas, e intervencion dau GIGN dins los cas los mai greus (Matèrias plasticas, peus de lapins, saumiers, cosinieras, televisors...)

Micheu Chapduelh

Ce n'est pas pour me vanter, mais je crois bien que je suis prophète. Démonstration. Voici ce que j'écrivais le 13 juin 2021 à 17 h. 25 à propos du projet de carte à puce du SMD3 : « Une carte à puce peut se voler, s'emprunter et même se falsifier, c'est pourquoi il me semblerait plus judicieux d'installer aux points de collecte des caméras à reconnaissance faciale. Celles-ci sont parfaitement capables d'analyser le comportement du déposant et par là-même d'indiquer la sincérité du dépôt : tel ou tel détail dudit comportement peut permettre de déduire que le contenu du sac de déchets ne correspond pas à ce qu'il devrait être, d'ouvrir une enquête comportementale et de sanctionner sévèrement le contrevenant. » Vous m'avez alors écrit pour me dire que je poussais le bouchon un peu loin, que j'avais trop d'imagination, que j'étais un brin parano...

Eh bien voilà, nous y sommes ! Ce n'est pas moi qui ai donné l'idée, contrairement à ce que me reprochent quelques lecteurs menaçants. En fait, je prédisais, je prophétisais.

Je continue. Pour échapper aux caméras, les déposants vont multiplier les décharges sauvages. Ces décharges se font en général en forêt et il semble trop onéreux de placer une caméra de surveillance à chaque arbre.

Le mieux est d'opter pour des drones capables de se mouvoir en milieu forestier et d'opérer sous les frondaisons. On peut les charger d'une application de reconnaissance faciale ainsi que de reconnaissance par rayons X de la nature des dépôts sauvages. Les criminels seront ainsi surpris en flagrant délit et les forces de l'ordre pourront instantanément intervenir d'une façon proportionnée à la gravité des faits. Par exemple verbalisation par deux gendarmes dans le cas - véniel - d'un dépôt de matières fécales et cellulosiques, et intervention du GIGN dans les cas les plus graves (matières plastiques, peaux de lapin, sommiers, cuisinières, téléviseurs...).

Michel Chadeuil

RETRO





## Septembre

- ★ 24 **Cinéma** - Salle des fêtes - 20h30
- ★ 28 **Accueil des nouveaux arrivants** - Salle du conseil municipal - 11h00

## Octobre

- ★ 05-06 **Bourse aux vêtements** - Salle des fêtes - Toute la journée
- ★ 08 **Vernissage de l'exposition de Turf** dans le cadre du Festival de BD de Bassillac - Médiathèque - 18h30
- ★ 15 **Cinéma** - Salle des fêtes - 20h30
- ★ 19 **Manifestation « Octobre Rose »** - Place du XI Novembre - Dès le matin

## Novembre

- ★ 02 **Théâtre** organisé par l'amicale laïque, troupe de Marsac - salle des fêtes - 20h30
- ★ 08 **Inauguration du restaurant scolaire** - 18h30
- ★ 11 **Commémoration du 11 novembre** - Place du XI Novembre
- ★ 19 **Cinéma** - Salle des fêtes - 20h30

## Décembre

- ★ 08 **Marché de Noël** - Gymnase - Toute la journée
- ★ 10 **Illumination des rues** - place du 11 novembre - 19h00
- ★ 17 **Cinéma** - Salle des fêtes - 20h30

## Janvier

- ★ 17 **Voeux du maire** - Salle des fêtes - 19h

### Activité de "La Patriote d'Agonac"

- Entraînement de l'équipe sénior Futsal le mercredi et samedi à partir de 18h. Engagement de l'équipe Futsal en coupe départementale.
- l'école de football dans le cadre du groupement "Jeunesse Beauronne Dronne" reçoit les enfants les mercredis et samedis en fonction des horaires et des lieux d'entraînement

Tel. Émile Maly : 06 71 49 62 44

## CARNET D'ADRESSES

MAIRIE : 05.53.06.37.09

Ouvert au public :

le lundi et le jeudi : 9h-12h/13h30-18h

Le mardi et le vendredi : 9h-12h/13h30-17h30

Le mercredi et le samedi : 9h-12h

MÉDIATHÈQUE : 05.53.06.12.06

LA POSTE : 36 39 (Banque postale) - 36 31

(Courrier) - Ouvert lundi et jeudi : 9h-12h30 /

14h-17h. Mardi : 10h-12h30. Mercredi et

vendredi : 9h-12h30. Samedi : 9h-12h.

TAXI : Patrice Neyssensas 05.53.06.33.96

ENFANCE :

Ecole maternelle : 05.53.06.33.79

Ecole élémentaire : 05.53.06.33.59

Centre de loisirs : 05.53.06.12.05

Restaurant scolaire : 05.53.06.19.04

LE GRAND PÉRIGUEUX :

Standard : 05.53.35.86.00

Déchetterie : 05.53.35.86.17

Point Accueil Crèches : 05.53.35.75.18

MAISON MÉDICALE - MEDECINS :

Docteurs Alexandra Bernadac, Céline

Demonchy, Philippine Duval, Lise Gomboc,

Stéphanie Leric : 05.53.06.34.90

EPHAD des Chênes Verts : 05.53.02.40.00

PHARMACIE :

Pharmacie Corre : 05.53.06.35.13

Urgences pharmaceutiques : 3237

DENTISTE :

Docteur Hollier : 05.53.06.34.11

CABINET INFIRMIER :

Séverine Bouthier, Sandrine Lepeyre, Céline

Bernard, Nelly Chabot : 06.28.71.51.32

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 7h

à 10h et le mardi de 7h à 8h

CABINET D'OSTÉOPATHIE :

Fanny Meunier : 05.53.06.07.02

KINÉSITHÉRAPEUTE :

Xavier Martz : 06.52.12.55.61

PÉDICURE/PODOLOGUE :

Amandine Rongiéras Azevedo : 05.53.08.35.07

ERGOTHÉRAPEUTE :

Laura BOUHARIS : 07.68.00.17.45

PSYCHOMOTRICIENNE :

Elodie Lemoine : 06.22.04.63.75

PSYCHOLOGUE :

Coralie Molet : 06.58.32.64.78

SOPHROLOGUE :

Coralie Soltysiak : 06.27.49.15.66

PLANNING FAMILIAL : 05.53.53.11.96

URGENCES :

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17

Centre Antipoison : 05.56.96.40.80

SOS Femmes Battues : 05.53.35.03.03

Enfance maltraitée : 05.53.02.27.89 ou le 119

Violence conjugale : 3919